



Domicile Bonnard63 <bonnard63@gmail.com>

BONNARD / MASSENA

1 message

DUVAL Lionel <lionel.duval3@wanadoo.fr>
À : bonnard63@gmail.com

5 janvier 2026 à 15:20

Monsieur et Madame BONNARD

12 boulevard Thermal

63100 CLERMONT-FERRAND

CLERMONT-FERRAND le 5 janvier 2026

Mail : bonnard63@gmail.com

Nos réf : BONNARD / MASSENA

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons convenu lors de la réunion du 10 décembre dernier après que les parties en présence aient réalisé des concessions de part et d'autre de rédiger un protocole succinct, comme le souhaitait Monsieur LEROI, Magistrat conciliateur.

Il n'est en aucun cas opportun de revoir sans cesse son contenu, en cherchant à imposer des sujétions supplémentaires à qui que ce soit.

Je ne vous ai contraints à rien.

Si vous ne souhaitez plus signer ce protocole, je suis en capacité de le dire au Magistrat et à mon Confrère.

Si vous pensez ne plus avoir confiance en mon Cabinet, vous êtes libres de faire choix d'un autre Conseil parmi les 490 que compte le Barreau de CLERMONT-FERRAND.

Tous mes plus sincères vœux.

Cordialement.

L. DUVAL

Lionel DUVAL, avocat

33 place de jaude

63000 CLERMONT FERRAND

Tel 04.73.93.80.09

Fax 04.73.93.40.21

Mail LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr

Eu égard au nombre croissant de fraudes, nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'est plus envoyé, par mail, de RIB.

Si vous deviez être destinataire d'un tel document, je vous invite à prendre attache auprès du Cabinet pour le signaler, afin que nous vérifions ensemble les 6 derniers numéros de celui-ci.

Ce message est confidentiel et est exclusivement réservé à son ou ses destinataires désignés. Son contenu peut relever du secret professionnel et ne peut en aucun cas être communiqué à toute personne autre que son ou ses destinataires désignés. Si vous avez reçu ce message par erreur, vous êtes tenu de respecter sa confidentialité et nous vous prions de nous avertir immédiatement.

Conformément aux articles 13 et 15 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes informés que :

- l'Avocat met en œuvre le traitement de données à caractère personnel afin de lui permettre d'assurer la prise de rendez-vous, la gestion, la facturation, la comptabilité, le recouvrement et le suivi des dossiers de ses clients,***
- ces données sont collectées pour la bonne gestion des dossiers, dans un cadre contractuel ou précontractuel à la demande du client. L'intérêt légitime du traitement des données réside dans la mission confiée à l'Avocat : Assistance et représentation en justice, règlement amiable des litiges, consultation et conseils juridiques,***
- le destinataire des données est Maître Lionel DUVAL, Avocat inscrit au Barreau de Clermont-Ferrand, à l'adresse : [33 Place de Jaude, 63000 CLERMONT-FERRAND](#), téléphone : 04.73.93 80 09, mail : LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr,***
- la durée de conservation de ces données est de 5 ans à compter de l'issue de la mission de l'Avocat,***

- vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement des données vous concernant, d'un droit d'interrogation, mais également du droit de demander une limitation du traitement ou de s'opposer au traitement des données personnelles, et du droit à la portabilité des données,
- vous devez adresser votre demande à l'adresse électronique suivante : LIONEL.DUVAL3@wanadoo.fr ou par courrier postal au cabinet de Maître Lionel DUVAL, **33 Place de Jaude, 63000 CLERMONT-FERRAND**, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé,
- une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL si vous estimez que la protection de vos données personnelles n'a pas été assurée,
- des informations complémentaires concernant l'exercice de ce droit sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.cnil.fr>